

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 5cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS SOLIDES.

TRANSPORT ET DISTRIBUTION DES ENGRAIS SUR LES CHAMPS.

Le transport des fumiers sur les champs et leur distribution régulière sont des opérations importantes et qui, pour être exécutées d'une façon convenable, réclament de la part du maître, une sérieuse attention.

D'abord il est bon d'observer que les hommes employés au transport des engrais ne doivent pas attaquer le tas de fumier sur une trop grande étendue. Autant que possible, il faut les entailler par tranches qui doivent avoir la hauteur de la masse du fumier. En opérant ainsi, on mélange d'une façon plus parfaite les fumiers des différentes espèces d'animaux, qui se trouvent ordinairement disposés par couches successives dans les tas; en outre, on évite des pertes de temps, attendu que les employés ont alors un espace moindre à franchir pour porter l'engrais à la voiture.

Il est également convenable de suivre un ordre dans le chargement, sinon l'on est exposé à perdre beaucoup d'engrais sur le chemin, si la distance à parcourir est considérable. Les premières fourchées doivent toujours être mises bien à plat, en commençant par les deux extrémités du charriot et c'est par le centre que l'on termine. Cette disposition donne de la solidité à la charge et prévient la déperdition, pendant que les attelages sont en marche.

Sur les champs, le fumier doit être disposé en petits tas également volumineux. Ceux-ci doivent être uniformément distribués, régulièrement repartis sur la surface du terrain, afin de faciliter l'épandage de l'engrais et de donner à la fumure toute la régularité désirable. Il faut d'abord déterminer la quantité de fumier à distribuer sur une étendue quelconque de terrain.

Quand cette décision est faite, il est facile de fixer l'écartement des tas et celui des lignes suivant lesquelles doivent cheminer les voitures qui transportent l'engrais. En procédant de la sorte, on sait qu'il n'est pas difficile de répartir convenablement les fumiers.

Quant à la distribution du fumier en tas plus ou moins volumineux, elle n'offre pas des difficultés bien sérieuses; le chargement des voitures restant le même et le conducteur sachant qu'il doit le diviser entre un certain nombre de tas, déterminé d'avance, il arrive promptement à la division avec la précision désirable.

Dans les terrains qui présentent une pente prononcée, il est ordinairement plus avantageux de déposer une quantité plus forte d'engrais sur les parties élevées, par la raison que les eaux des pluies lavent les fumiers et en entraînent une partie dans les endroits les plus bas.

Parfois, au lieu de disposer les engrais en tas sur les champs, on les éparpille immédiatement. A cet effet, un homme monté sur un chariot, projette le fumier à droite, à gauche, en arrière de la voiture, pendant que le cheval avance à pas lents. Cette méthode est expéditive, sans doute, mais elle est défectueuse; et là où on l'applique, il faut nécessairement après cette opération, parcourir le champ pour éparpiller l'engrais et le répartir convenablement.

Ceux qui transportent les fumiers, avant de quitter les pièces de terre où ils viennent de déposer les engrais, doivent nettoyer les roues de leurs voitures, afin que l'engrais qui y est resté attaché, ne se perde pas inutilement sur les chemins. Si ce conseil nous paraît d'abord minutieux, qu'on n'oublie pas que le fumier est de l'or, et que la moindre quantité qui se perd peut être la cause de la perte de plusieurs gros et beaux épis.

ENFOUISSEMENT DES ENGRAIS.

Les opinions sont loin d'être unanimes, sur le séjour plus ou moins prolongé des fumiers sur les champs, après leur épandage

et l'époque plus ou moins rapprochée de leur enfouissement. Cependant, en consultant les hommes, qui font autorité en agriculture, et en faisant usage des remarques que l'expérience leur a fournies, on peut obtenir des données suffisamment précises pour servir de guide, dans la pratique.

Il est des cultivateurs qui transportent leurs engrais sur les champs à mesure qu'ils sont produits. Les terres destinées à être fumées au printemps, sont approvisionnées pendant l'hiver. Le fumier, d'abord déchargé en petits tas, est même quelquefois épandu, aussi également que possible, sur la neige. Cette pratique est très-préjudiciable dans le Canada, quoiqu'elle puisse être utile dans d'autres pays. A l'époque de la fonte de la neige l'eau qui en résulte, entraîne une partie de ce fumier, et ce n'est pas la moins précieuse, dans les rigoles ou les fossés, elle est entièrement perdue pour la culture. Que l'on mette à profit les moments les plus convenables, pendant l'hiver, pour transporter le fumier sur le champ que l'on veut engraisser, rien de plus louable, pourvu qu'on le mette en un ou deux tas seulement, et qu'on choisisse des endroits élevés et d'où il ne puisse être entraîné par les eaux du printemps.

D'autres cultivateurs déposent les fumiers sur les champs en en petits tas et ils les laissent ainsi sur le terrain plusieurs semaines avant de les étendre et de les enfouir, et la raison d'une pareille conduite, c'est qu'en agissant ainsi, ils obtiennent de leurs engrais des effets plus durables. Cet usage est très-condamnabile; car, pour peu que les circonstances soient favorables, la fermentation se poursuit dans les tas et occasionne des pertes. De plus, à la suite de cette exposition prolongée en petits tas, le fumier se divise moins aisément, et se répand avec moins d'uniformité. Il convient surtout de remarquer que les pluies en pénétrant les tas, leur enlève des matières fertilisantes qui s'infiltreront dans le sol, à l'endroit où ils sont déposés, surtout dans les terres légères et perméables. C'est là un fait que la végétation, qui suit cette fumure, ne prouve que trop. Cet excès de principes fertilisants déposés dans quelques endroits seulement, nuit à la bonne répartition de la fumure, sur toute l'étendue du champ; il y a alors des parties qui sont trop engraisées, et d'autres qui ne le sont pas assez, résultat qui n'est jamais avantageux. Au surplus, l'excès de végétation des plantes, à l'emplacement des tas, peut leur être nuisible, en déterminant la verse. Pour prévenir ces inconvénients, il faut laisser les fumiers séjourner en petit tas le moins possible, et faire en sorte de les étendre aussitôt après leur transport.

Mais, dit-on, je ne garderai bien d'étendre mes fumiers aussitôt après leur transport, car je n'ai pas le temps de les enterrer immédiatement et ainsi exposés aux influences de l'air, ils perdent beaucoup de leur force. Nous répondrons à cette objection dans notre prochaine causerie et nous examinerons si l'on peut impunément laisser le fumier, après l'avoir étendu, exposé pendant quelque temps à la surface du sol, ou s'il est indispensable de l'enfouir aussitôt.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Les nouvelles des Etats voisins nous annoncent pour le moment, comme toujours depuis longtemps un grand combat que doivent se livrer les généraux Meade et Lee. Dans quelques jours, nous saurons le résultat de ces nouvelles, lequel résultat probablement n'aura pas plus d'issue définitive que tant d'autres déjà annoncés et même glorifiés d'avance. Et comme rien encore dans l'opinion publique des deux partis belligérants n'indique la réconciliation, ou du moins quelques trêves temporaires, il s'ensuit que Dieu seul sait encore aujourd'hui si la guerre va continuer à ravager l'Union Américaine, ou si la paix et la concorde doivent y renaître un jour pour ramener cette grande république au cours rapide et brillant de ses prospérités.

Le Mexique semble sérieusement prendre une voie toute différente pour rentrer, lui aussi, dans les conditions de son ancienne splendeur. Tout se confirme en faveur de l'acception de la couronne mexicaine par l'archiduc Maximilien d'Autriche. L'Empereur des Français y met la meilleure grâce du monde, et ce ne sera pas une de ses moindres gloires si l'Empire mexicain, par son puissant concours, est rendu à la religion, à la paix et à son antique prospérité. Les autres puissances européennes se montrent aussi très sympathiques à cet heureux état des choses dans le Mexique. Et le père commun des fidèles, Pie IX, qui ne saurait être indifférent, à aucun titre, à ce qui se passe de consolant pour la religion et la société dans le nouvel empire Mexicain, s'est déjà concerté avec le futur empereur et lui a déjà offert un nonce apostolique pour le meilleur régime de la religion, dans le nouvel empire. Déjà, d'un autre côté, les évêques mexicains, chassés de leur siège par le gouvernement révolutionnaire de Juarez, rentrent dans la patrie et reprennent, au grand contentement du peuple, l'exercice de leurs salutaires fonctions. A proportion, tout va se rétablir ainsi dans l'ordre religieux, qui une fois, en paix et libre dans son zèle et ses œuvres, donnera à cet empire régénéré sa vraie sécurité et sa vraie prospérité.

Mais, pendant qu'il en est ainsi au Mexique pour sa vraie gloire et son bonheur, grâce au retour des esprits à la religion et à l'ordre réel et solide qu'elle seule sait établir dans les empires comme ailleurs, il en va bien autrement dans la Nouvelle Grenade et dans l'Amérique du Sud. Ce qu'on achève au Mexique, ce dont on s'y débarrasse enfin, en fait de désordre social et d'irreligion, on le commence dans la Nouvelle Grenade, on l'y établit aveuglément, et comme toujours, sous le pauvre prétexte de régénération sociale par la liberté à la mode du jour. Et, comme cette sauvage liberté ne peut jamais faire avec le catholicisme et ses ministres, on commence par le chasser dans la personne de ses pontifs, de ses prêtres, de ses religieux, de ses vierges et des principaux hommes de son peuple. Pour mieux faire apprécier les tendances humanitaires et libérales d'une telle liberté, on commence par dépouiller toutes ses victimes avant de les envoyer au sacrifice de l'exil ou de la prison. C'est la triste et éternelle

chanson de ces faiseurs de liberté, de ces régénérateurs des peuples, comme en Italie, et partout où ils peuvent mettre pied à terre. Ce sont les forbans du jour, les Sarrasins de l'époque, les hordes Vandales, Huns, Goths et Ostragoths d'un autre âge. Cachés sous terre dans les sociétés secrètes et impies, pas un bouleversement social ou politique ne s'effectue aujourd'hui qu'ils n'en soient l'âme et les artisans. Et malheureusement, placés souvent jusques sur les marches des trônes, les gouvernements ferment l'œil, les croient inoffensifs ou s'en laissent dominer par peur ou peut-être par connivence. C'est le mal général européen, et de partout ailleurs où l'on voit commencer le prétendu règne de la liberté par la persécution de la religion et de ses ministres.

Passons à ce monde européen. Rome, aux dernières dates, était toujours tranquille. Cependant on y était dans la crainte de nouvelles tentatives d'annexions de la part du gouvernement Piémontais. Il trouve apparemment qu'il a trop tardé à consommer ses spoliations, et il reste encore au Saint Père trop de provinces fidèles et heureuses. Eh ! bien, quand Victor Emmanuel n'aura plus laissé au Pontif-roi que le Vatican, on verra ce que fera enfin Napoléon III, qui a stipulé, qui a garanti plus d'une fois emphatiquement l'intégrité des États pontificaux d'abord, et plus tard celle des provinces que l'usurpateur de Turin n'avait pu encore lui enlever.

On dirait que l'Empereur pressent vivement la nouvelle difficulté. Des rumeurs assez accréditées annoncent depuis le voyage de l'impératrice à Madrid, qu'une garnison espagnole de dix mille hommes viendrait remplacer à Rome les soldats français, qui se retireraient à Civita-Vecchia ; seul point que la France tiendrait à occuper sur le territoire romain. De la sorte, l'Empereur aurait moins à répondre de Rome devant l'Europe et la conscience du monde catholique si elle était molestée à l'époque où l'Espagne, et non la France, en aurait la défense.

Ce serait bien là, à la vérité, un nouveau spécimen de diplomatie napoléonienne, qui prête toujours à double sens, mais qui n'a pas toujours, on le sait, le secret du succès. Espérons que la France, qui n'a pas, certes, oublié sa mission envers Rome et l'Église, saura déjouer, au besoin, un pareil écart, s'il existe dans la pensée impériale.

On ne voit guère du reste comment il pourrait se faire que le gouvernement spoliateur du royaume-papal homme pût songer à un nouveau coup de main sur les quelques provinces qui restent au pontife romain, quand ce gouvernement voit lui-même sa position insoutenable dans toutes les provinces qu'il a usurpées, y compris le royaume de Naples et les duchés. Malgré tous les efforts d'oppression et de séduction qu'il a employés jusqu'ici, malgré les entreprises indignes pour s'en prendre à la foi et aux mœurs de ses nouveaux sujets, qui restent toujours catholiques, et qui plus haut que jamais redemandent leurs princes légitimes, ou du moins un tout autre régime gouvernemental que le régime abhorré des Piémontais ; malgré cent mille

hommes de troupes que ce régime tient sur pied pour s'assurer de la prétendue fidélité de ces nouveaux sujets, Victor Emmanuel, ou plutôt les Carbonari et les Francs-maçons qui tiennent pour lui le timon de l'État, ont l'air à s'occuper sérieusement de compléter à tout risque le régime spoliateur des annexions.

Il paraîtrait, d'un autre côté, que l'occasion serait assez favorable par rapport aux causes du dehors. Napoléon est supposé, comme on a vu, devoir retirer la garnison romaine. Depuis longtemps il laisse régner à sa guise sur l'Italie annexée son allié et protégé Victor Emmanuel, et au jour où nous sommes, pas un mot n'a été dit par l'Empereur sur la question romaine et italienne, à l'ouverture des Chambres françaises.— Donc, l'usurpateur peut avoir aujourd'hui une nouvelle chance d'usurper encore pour compléter enfin son royaume italien. D'autre part, Garibaldi est encore empêché, par sa blessure de faire de nouvelles échappées, et Mazzini et la Révolution n'ont point, à ce qu'il paraît, de généraux propres à forcer la situation déjà assez précaire pourtant du roi d'Italie, et à établir à sa place la république sociale, une et indivisible, comme aux plus mauvais jours de la révolution française.

Voilà qui peut faire craindre à Rome et au monde catholique qu'en effet de nouvelles usurpations se préparent et se réaliseront si Dieu n'est pas encore satisfait dans sa justice et sa patience outragées.

Revenant en France pour un moment ; on y voit qu'un congrès des puissances européennes, d'abord annoncé dans le discours de l'Empereur, puis convoqué formellement, va s'ouvrir réellement si les puissances acceptent l'invitation. Or, personne encore n'a accepté ; cependant on paraît croire à l'acceptation. Si elle se réalise, quinze souverains réunis au congrès auront à délibérer encore une fois sur le remaniement politique de l'Europe. Pour nous qui n'avons aucune confiance, et pour bonne cause, à ces remaniements opérés en vue d'intérêts purement humains, quand les causes du désarroi de l'Europe sont toutes morales et sociales, et que partout il faudrait viser plus haut qu'à un replâtrage fait par un congrès d'hommes à tous principes pour guérir le mal, nous pensons qu'il y a là encore, dans la pensée de celui qui convoque ce congrès, une habileté assez bien menagée contre une autre situation difficile qui se présente, celle de la Pologne.

La France veut l'affranchissement si légitime de ce malheureux pays. L'Empereur est censé le vouloir aussi, et vraiment ses relations diplomatiques avec les puissances le prouvent assez bien ; mais les puissances tergiversent, et le malheur des Polonais arrive à son comble. Que fera l'Empereur ? Il convoque un congrès de ces puissances indécises et peu pressées, pour se libérer sur elles en conseil de l'odieuse responsabilité d'avoir sacrifié la Pologne. Car, enfin, dans l'État où est l'Europe, une seule puissance, même la France, ne saurait tout faire à elle seule pour servir une si belle cause, au risque d'ailleurs d'attirer sur la France une nouvelle coalition et de nouvelles catastrophes. Tout cela a droit d'être pesé sans doute ; mais tout cela peut justifier la France et son chef, il

n'en est pas ainsi pour les puissances indifférentes et intéressées qui laissent au Czar le droit de la force pour décider du sort des Polonais. Dieu voit tout? et les puissances et le Czar, un jour, se souviendront peut-être qu'en immolant un peuple, le sang de ce peuple innocent retombe comme celui du juste sur la tête des coupables, peuples et rois.

Ici, en Canada, nous avons peu à observer par le temps qui court. La cause agricole vit toujours heureusement dans la presse du pays: ce qui vaut beaucoup mieux assurément que cette autre cause dont un journal bien inspiré disait ce qui suit tout récemment: "L'intervalle entre les deux sessions est presque à moitié écoulé, et cependant la presse semble plus occupée de récriminations passées que de la prévision d'un avenir meilleur, en mettant de côté tout esprit de parti afin de rallier parmi nous ceux qui veulent sincèrement que le Canada soit un pays uni, heureux et prospère."

Le journaliste ajoute: "Que lit-on, dans nos journaux, depuis six semaines, si non des accusations réciproques de mauvaise foi, de manque d'honneur, de vol, d'escroqueries et de brigandages. Les étrangers doivent avoir une triste idée de notre état social. Et puis, comment espérer, après cela, que le peuple sera moral et désintéressé, surtout en temps d'élection, quand il a constamment sous les yeux le mauvais exemple de députés, de journalistes se traitant continuellement comme des gens sans foi ni loi."

Deux hommes estimables sous tout rapport, étrangers au pays, quoique du même sang que nous par l'origine, viennent de disparaître de la scène publique, où leurs talents, leur instruction élevée, leurs actes et leurs excellents principes étaient à juste titre hautement appréciés. Monsieur le baron Gauldrée Boilleau, Consul général de Sa Majesté l'Empereur des Français, est un de ces hommes, et l'autre, est Monsieur Aubry, professeur de droit à l'Université Laval, et qui vient de laisser la rédaction du *Courier du Canada* où la sagesse de sa direction a rendu d'utiles services à toutes les bonnes causes.

CORRESPONDANCES.

Vallée de Métapédiac.

Nos lecteurs sauront gré à M. Smith de leur faire si bien connaître la vallée de Métapédiac; et nous ne doutons nullement que beaucoup de jeunes gens, en apprenant les avantages qu'offre cette partie du pays à la colonisation, se décideront à diriger leurs pas de ce côté.

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir passé quatre mois au milieu de la forêt, dans la fertile vallée arrosée par la rivière Métapédiac et ses affluents, me permettriez-vous de donner, par la voie de votre excellent journal, quelques détails sur une section de la province presque inconnue de la plupart des canadiens?

Je me bornerai dans cette correspondance à vous parler du Township *Causapscau*, dont la partie centrale du premier rang occupé une magnifique vallée de plusieurs milles, que laissent, en s'éloignant de la rivière, les montagnes et les côtes d'alentour: C'est le centre de la future paroisse que j'aimerais à appeler St. Léon. Les anglais lui ont donné le nom de *pleasant beach*, mais *beau séjour* lui conviendrait mieux, et c'est un nom français.

A l'orient s'élève, à une grande hauteur, le Mont Assomption, dont le sommet forme un plateau d'où la vue embrasse tous les points de l'horizon. De ce point, on voit dans une région inférieure, les hauteurs d'alentour, les vallons, dont un se prolonge à plusieurs lieues vers le nord, et formerait à lui seul presque une paroisse, le cours des ruisseaux, les bosquets d'arbres verts, les eaux rapides et transparentes du Métapédiac, qui comme un ruban d'argent, se replie et serpente au milieu de terres planes et fertiles; ainsi que de vastes étendues de terrain qui offrent l'aspect d'une ancienne colonie où des milliers d'acres de terre, jadis en culture, auraient été, pour une cause inconnue, abandonnés à la pousse des herbes sauvages: Ce sont de grands brûlés qui ne demandent que deux ou trois journées de travail par acre pour enlever et faire brûler le reste des bois, souches, racines, etc., de manière à préparer la terre à un labour facile.

Un colon a fait faire cet été près de quarante arpents de terre à la charrue et en a fait labourer quatorze dont une partie a donné une des plus magnifiques récoltes de navets qu'on puisse désirer. Une livre et demie de graines semées au commencement d'août, a produit environ 500 minots, sans autre culture que de semer la graine à la volée, sur un sol nouvellement labouré et plus tard, d'arracher les plantes trop nombreuses.

Les arbres sauvages y viennent à merveille. Le neuf juin dernier, j'écrivais à un de mes amis, la note suivante:

"Le chemin serpente entre divers côtes, tous couverts d'arbrisseaux en fleurs. Ce ne sont plus des plantes isolées; partout où la vue peut s'étendre, de loin comme de près, au fond des vallons, sur le penchant des côtes, sur les contours des collines, jusqu'au sommet des montagnes, c'est une blancheur universelle qui dérobe jusqu'à la vue les verts feuillages. Ces fleurs, encore chargées de la rosée du matin et des dernières gouttes de la pluie d'hier, embaument l'atmosphère." Mais depuis lors, un vaste incendie a détruit en un jour toute cette beauté, toute cette jeunesse, toutes ces promesses de la nature!...

Vis-à-vis la montagne, une des plus belles terres a été choisie pour l'Eglise et les écoles. On peut y mettre cent arpents en culture pour autant de louis. Au-dessous, est un cours d'eau assez puissant pour faire mouvoir un moulin à scie et à farine. Le premier sera en opération le printemps prochain.

Là, comme dans presque toute la région arrosée par le Métapédiac, le sol est profond et d'une grande fertilité, ayant généralement pour base, de l'argile douce avec du sable fin, formant une terre jaune, grasse, facile à cultiver, avec des fonds, auprès des rivières, plus riches en humus et plus fonceés. Presque toutes les espèces de bois de nos forêts y croissent: mérisiers, frênes, bouleaux, cerisiers à grappes, aulnes, cèdres, pins, épinettes, sapins, ainsi que des érables. Cependant les feux qui, à diverses époques, ont parcouru les bois, en ont changé les espèces primitives. Le terrain, dans cette région, est généralement découpé, quoique sur les hauteurs, comme auprès des rivières, il y a de vastes et magnifiques plateaux. Presque tout le sol est cultivable, et partout il est d'une qualité supérieure pour la pousse de l'herbe.

On trouve en bien des endroits, du calcaire et des schistes argileux tendres, avec des filons de quartz métallifère. Rien de surprenant qu'on y découvre plus tard de précieux gisements de métaux. J'ai trouvé moi-même, à la surface latérale de certains

rochers, du quartz avec du minerais de cuivre.

Il est de la plus haute importance que la colonisation se porte promptement le long de la grande et belle voie de communication que le Gouvernement fait ouvrir depuis St. Flavien jusqu'à Ristigouche, en suivant la vallée du Métapédiac, après avoir longé les grands lacs qui se trouvent à sa source. Ce chemin, un des plus beaux de la province, a environ trente lieues de long, et traverse généralement une contrée fertile. La plus grande partie de son parcours, est en général celui du tracé du chemin de fer intercolonial du Major Robinson.

Ce chemin sert de trait-d'union entre la population française de la Baie des Chaleurs, les acadiens établis à l'embouchure du Métapédiac et la population des bords du St. Laurent, et il est d'un intérêt national pour nous que cette voie soit habitée, par de nos concitoyens et de nos co-régnitaires; et cela avant que les étrangers puissent s'y porter.

Les sociétés de colonisation qui font tant d'honneur à la nationalité canadienne-française, et sont destinées à jouer un grand rôle dans l'établissement de notre pays, prendront sans doute en considération l'importance qu'il y a à diriger leurs premiers soins vers cette grande voie, déjà ouverte aux colons. Mais c'est surtout à la société centrale de Québec, qui représente les intérêts généraux de la colonisation, à s'en intéresser d'une manière plus particulière, car il n'est pas probable que le comté de Rimouski puisse fournir beaucoup de colons, vu que dans le voisinage des établissements le long du fleuve, et immédiatement en arrière, il y a de vastes étendues de très bonne terre, où les pères de familles aimeront à établir leurs enfants, sans trop les éloigner du foyer paternel. Le Gouvernement doit être également intéressé à favoriser la colonisation auprès d'un chemin qui coûte des milliers de piastres à la Province, afin de le faire entretenir en bon ordre dans toutes les saisons de l'année, et par là, le rendre véritablement utile au public.

Rimouski, 18 Nov. 1863.

JAMES SMITH.

Culture du lin.

Nous reproduisons, ci-après, une correspondance de H. G. Joly, éc., M. P. P., sur la culture et la préparation du lin.

Nous sommes heureux de voir ceux que la fortune a favorisés se mettre à la tête du mouvement agricole. Ils ne peuvent faire un meilleur usage des biens que la Providence leur a distribués, car l'exemple qu'ils donnent aux cultivateurs ne peut que produire les plus avantageux résultats.

La méthode suivie par M. Joly, nous paraît excellente, et un échantillon de sa filasse, que nous avons sous les yeux, témoigne d'un plein succès.

Procédés suivis, en 1863, pour la culture du Lin, chez G. Joly, écuyer, à la Pointe Platon.

On a semé de la graine de Hollande.

Le terrain destiné à recevoir cette semence, après avoir été labouré l'automne dernier, l'a été de nouveau ce printemps, en travers.

Il a été donné deux hersages, avec herse très-fine.

On a semé fort et ensuite on a hersé avec une herse très-légère.

On a arraché le lin avant qu'il fut tout-à-fait mûr.

Le lin aussitôt arraché a été mis en bottes que l'on a laissées debout, dans le champ, environ une semaine, pour mûrir la graine. Au lieu de soumettre le lin au fléau, on l'a peigné au-dessus d'un drap de lit, avec un grand peigne en bois, à dents très-éloignées, puis ensuite on l'a mis à l'eau pour le faire rouir.

Voici comment a été préparé la place destinée à recevoir le lin : On a approfondi et élargi un petit ruisseau dont l'eau est très-claire, de manière à faire une fosse d'environ quatre pieds de largeur, quatre pieds et demi de profondeur, et une quarantaine de pieds de longueur. On a arrêté l'eau; quand la fosse s'est trouvée remplie, on a aussi bouché son extrémité supérieure et détourné le cours d'eau. Les bottes de lin ont été mises debout dans l'eau, les racines en bas; on a recouvert le tout avec des mottes de gazon.

Nous avons laissé le lin sept jours dans l'eau, trop longtemps, je crois, car il a perdu un peu de sa force. Le temps qu'on doit le laisser dans l'eau varie suivant les circonstances; on reconnaît qu'il est temps de le retirer quand, en pliant un des brins, le bois casse; si le bois plie sans casser, on peut encore le laisser dans l'eau.

Après l'avoir retiré de la fosse, nous l'avons étendu très-mince sur le champ, jusqu'à ce qu'il fut sec, on l'a ensuite entré. Il n'y a pas besoin de le chauffer, avant que de le travailler.

Je ne donne pas ce qui précède comme la meilleure méthode de traiter le lin; mais, comme ceux qui ont vu les produits, obtenus par nous ont déclaré qu'ils étaient supérieurs aux leurs, et qu'ils seraient heureux d'en obtenir de semblables, j'ai cru leur rendre service en leur disant comment nous nous y étions pris. Il faut remarquer que ce lin a été cultivé pour la fibre, principalement; si l'on avait recherché surtout la graine, il n'aurait pas fallu l'arracher avant qu'il fut mûr.

28 octobre 1863.

H. G. JOLY.

Acte inqualifiable.

Il vient de se commettre, entre Ste. Anne et St. Roch, un de ces actes que la folie ou qu'une malice toute diabolique peuvent seules expliquer. Un misérable a placé sur la voie ferrée, en travers, une lisse en fer et qui, si elle n'eût été découverte à temps, ne devait avoir d'autres effets que de faire dérailler et verser les chars, causer de grands accidents et probablement la mort d'un grand nombre.

De semblables attentats ne peuvent que soulever l'indignation publique, et tous les citoyens des localités où ils se commettent doivent se lever comme un seul homme pour découvrir et dénoncer le forcené qui s'en est rendu coupable.

Aussi nous engageons fortement les citoyens de Ste. Anne et de St. Roch à faire toutes les recherches pour arriver à la découverte de l'auteur de ce forfait. Dans de semblables circonstances, ce serait un crime contre la société, une abominable participation que d'écouter une fausse pitié qui nous porterait à cacher un aussi grand coupable.

Qu'on y réfléchisse sérieusement! Tous sont intéressés à livrer à la justice le scélérat qui se joue ainsi de la vie de ses semblables. Et vous qui, par respect humain ou par tout autre motif aussi blâmable, refuseriez de découvrir celui qui s'est rendu l'objet de l'exécration de tous ses concitoyens, pensez que demain peut-être, vous, ou quelques-uns de vos parents les plus chers, serez victimes de sa perversité.

Mais dans une dénonciation aussi sérieuse, que l'espérance d'une récompense n'entre pour rien, elle pourrait aveugler; l'accomplissement d'un grand devoir envers la société doit l'emporter sur toute autre considération.

La Presse et l'Enseignement Agricole.

Le *Journal de Québec*, le *Canadien*, le *Courrier du Canada*, la *Tribune*, le *Défenseur*, le *Morning Chronicle*, le *Witness* de Montréal, la *Presse*, et d'autres feuilles encore que probablement nous n'avons pas vues, ont bien voulu reproduire en tout ou en partie notre article sur les développements récents de l'École d'agriculture de Ste. Anne. Quelques-uns de ces journaux ont accompagné cette publication d'éloges flatteurs à l'adresse de l'École.

Nous les en remercions.

Nous aimons à constater ce fait, qui prouve une fois de plus que, dans les classes élevées, l'enseignement agricole est déjà dans les idées. C'est un progrès, un grand point de gagné. On peut donc espérer que bientôt cette bonne idée se traduira en fait, et que les écoles d'agriculture recevront partout l'encouragement qu'elles méritent, surtout de la part de la Législature et du Gouvernement, qui ne devraient pas laisser à d'autres l'initiative.

Puisse cette grande voix de la Presse être entendue de nos populations rurales ! Puisse cette foule de jeunes gens qui quittent tous les ans les collèges et les écoles, pour chercher des situations dans les villes, comprendre enfin qu'avec une bonne instruction agricole, jointe à des habitudes de travail, d'ordre et de sobriété en toutes choses, ils trouveraient dans l'exploitation intelligente de l'héritage paternel, l'aisance, la paix, une liberté raisonnable, et le véritable contentement du cœur, qu'ils rêvent de trouver dans les professions libérales ou derrière un comptoir.

Un cultivateur plus heureux qu'un président.

Voici ce que nous lisons dans l'*American Agriculturist* de New-York.

Parmi nos lecteurs, jeunes et vieux, plusieurs s'imaginent que le gouverneur d'un pays doit être heureux, et que le président d'une république doit être un des plus heureux, parmi ses semblables, et même le plus heureux de tous. Pour les détromper nous donnons ici l'opinion d'un homme qui a rempli ces deux positions. Voici ce qu'il dit dans l'expression de ses dernières volontés, dans son testament : " Moi, Martin Van Buren, de la ville de Kinderhook, d'abord gouverneur de l'Etat où je suis né, plus tard président des Etats-Unis, je déclare que l'année de ma vie la plus heureuse, a été la dernière, qui s'est écoulée dans les travaux des champs." Washington, Jefferson, Harrison et une multitude de grands hommes qui ont pu juger d'après leur expérience personnelle, nourrissaient les mêmes sentiments.

Foyer Canadien.

Nous accusons réception de la prime que la direction du *Foyer Canadien* distribue aux lecteurs de cette publication. Elle consiste en un volume de 350 pages, et qui contient un choix précieux des plus belles productions de nos poètes canadiens, ainsi que quelques écrits en prose fort remarquables.

La direction du *Foyer* se montre, on ne peut plus libérale,

puisque la prime seule vaut au-delà du prix de l'abonnement, aussi nous espérons qu'elle recevra tout l'encouragement dont elle se montre si digne.

Conseils aux jeunes canadiens remis au prochain numéro.

RECETTES.

De la religion comme meilleur moyen de conserver la santé.

De tous les moyens de prévenir les maladies, il n'en est point de plus efficaces et de plus salutaires que ceux que procure la religion qui, en combattant tous les vices, va au-devant d'un grand nombre de maladies. Sans le secours de la morale chrétienne, la médecine préventive est généralement sans force.

En effet la religion réduit à sept les vices, sources de tous nos maux, et que la médecine doit combattre de concert avec elle ; car n'est-il pas vrai que l'orgueil, l'ostentation enfantent une foule de maux, tels que l'extravagance, la folie, le suicide ? N'est-il pas vrai que les chagrins, les soucis, les engoisses, les injustices de tous genres qui font verser tant de larmes et occasionnent tant de maladies, prennent leur source dans l'ambition et l'avarice ?

N'est-il pas vrai que la corruption des mœurs produit une variété d'effrayantes maladies, dont la plupart deviennent comme héréditaires dans les familles ?

N'est-il pas vrai que la jalousie, l'envie, le cruel besoin de nuire, en bouleversant l'âme, réagissent sur les dispositions du corps ?

Hypocrate n'avait-il pas raison de dire que *la table tue plus de monde que la guerre*, quo la recherche et la composition raffinée des mets et des boissons usent l'estomac, provoquent souvent la jaunisse, la paralysie, l'apoplexie, la goutte et une foule d'autres maladies ?

N'est-il pas vrai que la paresse, l'insouciance, la fœnéantise, laissent engourdir les forces corporelles et morales, rendent l'homme inutile, dangereux à lui-même et aux autres, donnent à l'imagination une puissance funeste et désorganisateur pour le corps et pour l'âme ?

Ainsi la religion en détruisant ou en amoindrissant les vices, détruit ou prévient, dans leur source, le plus grand nombre des maux, des souffrances et des maladies de l'humanité que la médecine préventive, abandonnée à elle-même, est impuissante à détruire. Par conséquent, la médecine, fondée sur la religion et saintement unie à elle, aura pour le bonheur et le soulagement de l'humanité une puissance incalculable.

Grand sujet de réflexions !!!

Moyen de guérir les Entorses.

Prenez un œuf frais, ôtez-en le jaune, et battez-le blanc dans une cueillerée et demie de boisson forte, puis ajoutez un morceau d'alun que vous faites fondre en le remuant et le retournant jusqu'à ce que cela fasse une pommade ou onguent, que l'on place sur des étoupes pour les appliquer sur le mal, par le moyen de compresses et de ligatures. La guérison s'opérera promptement, quelquefois dans les vingt-quatre heures, en se tenant bien en repos.

Insectes dans les oreilles.

Il arrive quelquefois, lorsqu'on s'endort sur le gazon, qu'un insecte quelconque, une fourmi, un moucheron, une forficule (*perce-oreille*), pénètre dans l'oreille, il en résulte un bourdonnement insupportable qui semble ébranler tout le cerveau. Le remède à ce petit accident est bien simple, quelques gouttes d'huile versées dans l'oreille suffisent pour asphyxier l'imprudent visiteur qu'on retire ensuite avec un cure-oreille.

(Extrait des *Soirées Canadiennes*.)

FORÊSTIERS ET VOYAGEURS. ÉTUDE DE MŒURS.

HISTOIRE DU PÈRE MICHEL.

O

Les Missionnaires.

(Suite.)

Il faisait alors une grande sécheresse et il y avait du feu dans les bois : l'air était épais de fumée ; c'était comme une apparence d'un grand désastre. Sur le midi, le feu, poussé par le vent, courant au milieu des feuilles et des branches sèches et s'élevant en pétillant dans les sapins, menaçait les cabanes. Les montagnais et les naskapis commençaient à déménager, pour se transporter dans une clairière humide voisine du lac, lorsque le Père Labrosse qui était au milieu d'eux leur dit, avec un ton d'autorité qui les frappa :—Laissez-là vos cabanes et vos effets, ne touchez à rien ; mais suivez-moi !

Les naskapis, sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient et les montagnais animés d'une confiance sans bornes, s'avancèrent avec le Père Labrosse, au-devant de l'élément destructeur.

Rendu à une certaine distance des cabanes, le Missionnaire prit un bâton et traça, sur le sol, une ligne de démarcation en ordonnant au feu de s'arrêter là. Puis il s'assit tranquillement à terre à la façon des sauvages.

Arrivées à l'endroit marqué, les flammes se tordirent, comme dans des convulsions, puis s'éteignirent, là et de chaque côté, en ligne du tracé qu'avait fait l'homme de Dieu.

Les naskapis, comme aurait dit le montagnais, avaient encore des yeux, ils les ouvrirent, virent et crurent à la parole qui leur était annoncée.

Les montagnais disent encore que, huit mois avant sa mort, au moment où ils allaient partir pour la chasse, le Père Labrosse fit venir les chefs et les principaux de la nation pour leur annoncer sa fin prochaine, leur faire ses adieux et leur donner ses derniers avis.

-- Je ne suis pas sans quelque inquiétude sur le sort de vos enfants, leur avait dit le Père, quand je serai parti d'avec vous. Les prêtres sont rares dans ce pays, les ouvriers manquent à la vigne, les conditions peuvent empirer encore, il sera difficile peut-être de vous procurer les mêmes soins que je vous ai donnés. Il viendra peut-être parmi vous de faux-prophètes, des loups sous la peau de brebis, pour surprendre votre bonne foi et vous détacher de l'Église de Jésus-Christ ; mais écoutez ce que je vais vous dire et retenez bien mes paroles, redites-les aux autres sauvages et répétez-les souvent à vos enfants... S'il se présente à vous des hommes que vous ne connaissez pas, quand vous serez dispersés loin des chapelles et des cérémonies du culte, et que ces hommes vous disent qu'ils sont les ministres du Seigneur, répondez-leur : Eh ! bien, faites ce que font les ministres du Seigneur. Alors, quand ces hommes vous annonceraient le nom du Seigneur, quand ils prieraient et qu'ils seraient pieux en apparence, s'ils ne font pas le signe de la croix, s'ils ne vénèrent pas la Sainte Vierge et les saints, s'ils ne disent pas le chapelet, et s'ils ne vous parlent pas comme moi du Grand-Évêque qu'il y a à Rome successeur de Pierre, vicaire de Jésus-Christ sur la terre,

ne les écoutez point, ce sont des enfants de l'erreur !

Les montagnais ont retenu les paroles du Père Labrosse et les ont transmises à leurs enfants : il y a des familles qui ont été des années sans voir de prêtres et dont les enfants étaient parfaitement instruits sur les vérités de la Religion.

Quand le Père Labrosse mourut, les cloches de toutes les chapelles qu'il avait desservies, dans les missions de la Baie-des-Chaleurs, de Rimouski, de la Côte-nord et d'ailleurs, ont sonné ses glas d'elles-mêmes : par une inspiration d'en haut, tous ceux qui les ont entendu se sont dit, de suite :—Notre bon Père Labrosse est mort ; il nous avait bien dit, lorsque nous le vîmes pour la dernière fois, que c'était sa dernière visite dans notre mission !

Voilà ce que racontent les anciens sur Le Bon Père Labrosse (1).

10

Les postes du roi.

Notre saison de chaloupe avait été assez bonne et nous étions Levêque et moi, comme je l'ai dit, décidés à faire un essai de traite sur la Côte-du-Nord. Je passai l'hiver en partie chez Levêque à faire des projets et en partie à me promener.

Au printemps, après avoir acheté argent comptant à Québec, une bonne pacotille, nous fîmes voiles pour Les Postes du Roi.

La Compagnie des Postes-du-Roi avait alors la possession du domaine du Nord et faisait bonne garde, pour empêcher les traiteurs de faire le trafic avec les sauvages : ses garde-côtes visitaient toutes les chaloupes qui fréquentaient ces parages, et confisquaient toutes les fourrures qu'ils trouvaient en la possession de ceux qu'ils pouvaient arrêter.

Nous étions donc engagés dans une entreprise pas mal risquée ; mais qui pouvait donner de beaux profits, au cas de

(1) A ces récits du Père Michel, le lecteur me permettra bien d'ajouter une anecdote conservée traditionnellement dans ma famille. Nous la tenons de mon grand-père, qui a été longtemps bourgeois du Poste de Chicoutimi et qui a bien connu le Père Labrosse.

Durant un séjour du bon missionnaire à Chicoutimi, il se rencontra là quelques étrangers, venus comme touristes, dont la mine et les allures n'allaient guère à personne dans le poste. Abusant de la liberté presque illimitée qui règne dans ces établissements et qui fait que la demeure de chacun appartient à peu près à tous, ces messieurs s'introduisaient partout et à toutes les heures. Ils poussèrent l'indiscrétion jusqu'à rendre des visites interminables au missionnaire, auquel ils faisaient subir le questionnaire le moins cérémonieux du monde.

Le Père Labrosse, fort occupé de ses études et de ses travaux, leur avait bien laissé voir, avec délicatesse, qu'il n'avait pas beaucoup de loisirs ; mais ils n'en tenaient compte. Il imagina alors, contre ces fâcheux, un moyen qui montre que le bon Père avait autant de fine satire dans l'esprit que de bonté dans le cœur : Il écrivit le quatrain suivant, qu'il afficha sur sa porte fermée pour l'occasion :

Pour un homme occupé, rien de plus ennuyeux
Que de gens désœuvrés la visite importune ;
J'aimerais presque autant qu'on me crevât les yeux
Que de venir ici, pour m'en procurer une !

Ces vers eurent leur effet sur les importants visiteurs qui, assez mal venus partout, prirent bientôt le parti de délivrer Chicoutimi de leur désagréable et pernicieuse présence.

Le vent et la pluie ont emporté et détruit le feuillet ; mais mon grand-père, ses enfants et ses petits-enfants ont retenu les vers affichés par le Père Labrosse, sur la porte du petit presbytère de l'ancien poste de Chicoutimi.

succès. Nous avions une bonne chaloupe. Levêque était un gail-lard qui *n'avait pas froid aux yeux*, fort comme un ours et bon marin ; sans me vanter, j'ose dire que je pouvais aussi moi tirer mon épingle du jeu : nous partions donc pleins d'espoir et bien décidés à déjouer les garde-côtes.

Nous nous rendîmes de suite à Mingan pour, de là, faire la traite en remontant le fleuve. Tout alla pour le mieux, pendant tout le temps de notre expédition jusqu'au moment dont je vais présentement vous parler : bien entendu que les alertes et les relâches ne nous manquèrent pas, c'était prévu. Il n'en pouvait pas être autrement. Par un gros temps, par exemple, il nous fallut une fois aller chercher refuge à l'Île d'Anticosti, une autre fois aux Capucins sur la côte du Sud ; on ne pouvait pas, voyez-vous, s'enfermer dans un havre du nord, au risque d'être pris comme dans un piège. Mais je peux vous dire que notre commerce avait été bon et que les garde-côtes n'avaient point eu l'occasion de nous molester.

Enfin, il nous restait qu'une très-petite quantité d'effets à échanger, et nous avions donné rendez-vous à quelques sauvages, aux Bennaualles : l'endroit était assez propice et ce devait être notre dernier arrêt.

C'était un beau matin, au point du jour, notre chaloupe était cachée dans le *racoc* de la pointe du Sud-Ouest de la baie ; nos échanges avec les montagnais allaient à merveille pour les deux partis, attendu que nous donnions aux sauvages des prix beaucoup plus élevés que ceux que donnait alors *La Compagnie*, lorsque deux jeunes sauvages, placés en sentinelles dans un canot, vinrent nous avertir qu'on apercevait une chaloupe de garde-côtes, venant de notre côté.

L'embarcation signalée était une des chaloupes du poste de Portneuf descendant à la rame, elle dédoublait en ce moment la Pate-de-lièvre et longeait de près le rivage. Aussitôt, nous terminons à la hâte les affaires déjà commencées, les sauvages prennent le chemin de leurs cabanes et nous, nous sortons en rament de la baie, nous dirigeant droit au Sud. Il faisait un calme plat ; inauvais temps pour une pareille circonstance.

A peine avions-nous *débuté* les pointes que nous aperçûmes la chaloupe du poste, par le travers de la Rivière du Sault-au-cochon. En nous apercevant, celui qui commandait mit la barre au nord, et la chaloupe se dirigea vers nous.

Il nous était impossible de fuir à la rame avec notre grosse chaloupe chargée. Nous ne fîmes d'abord semblant de rien, continuant à ramer tranquillement, mais avec force. Ils étoient à environ trois quarts de lieue de nous.

— Peut-être vont-ils s'en retourner, dis-je à Levêque qui, malin comme il était, commençait à rougir dans les oreilles.

— Pour ça, t'as pas besoin d'y croire, dit Levêque. Mais je te demande un peu, de quel droit ces gens là veulent-ils nous empêcher de fréquenter la côte, et empêcher les sauvages de vendre à qui leur plaît le produit de leur propre chasse. Est-ce que nous sommes des voleurs, pour être ainsi poursuivis par ces commis des postes ?

La légère chaloupe nous gagnait promptement. Levêque retirant tout à coup sa rame de l'eau, s'écria :

— Ils sont trois et nous ne sommes que deux ; mais si tu veux dire comme moi, ils n'auront pas un poil de notre pelleterie ; en même temps, il retirait son fusil de dessous les bancs de la chaloupe.

— Assurément, lui dis-je, tu n'iras pas tirer, comme ça, sur des hommes, pour la valeur de quelques peaux de castor et de marte.

— Non, excepté qu'ils fassent mine de tirer sur nous ; alors, « *J'aime mieux tuer le diable que le diable me tue.* »

Levêque, un peu radouci, mais pas trop maître de lui encore, se mit à ramer.

Quand l'embarcation fut à portée de la voix, celui qui tenait la barre et qui portait sur sa poitrine la médaille de la compagnie, se mit à crier :

Chaloupe, ohé ; — arrêtez un peu.

— C'est comme rien, me dit Levêque, on ne peut pas se laisser tondre comme ça. Ote ta rame et prend ta gaffe, pour les repousser s'ils veulent nous acoster.

La chaloupe garde-côtes manœuvrait, en ce moment, pour nous aborder par derrière, le *commis de la compagnie qui la commandait*, était en ce moment debout, tenant la barre de la main gauche et portant un pistolet dans la main droite. Elevant la voix vers nous, il dit :

— Q'avez-vous dans votre chaloupe ?

— Ce qu'on a dans la chaloupe, dit Levêque, en sautant sur un des bancs son fusil à la main, c'est de l'huile de loup-marin, des peaux de castor et de marte et tout ça, ça s'appelle *touches-y pas !*

— Nous allons voir cela, dit le commis avec calme ; prenez garde à ce que vous allez faire.

— Le premier d'entre vous autres qui lèvera une arme contre nous, je l'étends roide mort, répondit Levêque, je suis dans mon droit !

Personne ne fit de menace, et Levêque ne tira pas ; mais à l'instant d'après la chaloupe de la compagnie voulant aborder, venait presque effleurer la nôtre qui tournait sur elle-même au courant. Je dirigeai vers l'embarcation ennemie un vigoureux coup de gaffe pour l'éloigner ; mon instrument manqua le but et alla frapper, avec une violence terrible, le malheureux commis dans le bas-ventre : il poussa un gémissement et s'affaissa sur lui-même ; ses hommes s'élançèrent à son secours.

Nous nous éloignâmes de quelques coups de rames, puis nous nous arrêtâmes instinctivement, pour voir ce qui arriverait. Au bout d'un temps qui me parut bien long, le commis se releva avec l'aide des deux engagés et s'assit sur l'arrière de sa chaloupe, en appuyant sa tête et ses mains sur le carreau de l'embarcation : puis les deux rameurs reprirent leurs rames, dirigeant leur course vers Portneuf, sans nous dire un mot.

— Dieu merci, il n'est pas mort, dis-je à Levêque ; mais il en mourra peut-être. Voilà une triste affaire, que je n'oublierai pas de sitôt.

— C'est bien triste, en effet, répliqua Levêque, mais que veux-tu qu'on y fasse ; ce n'est pas notre faute à nous. Il n'a pas l'air méchant pourtant, ce commis là et, pour te dire vrai, si tout ce que nous avons ici pouvait le sauver, ma foi, je le donnerais de bon cœur, malgré les peines que ça nous a coûté. Que le bon Dieu soit béni, nous n'y pouvons rien !

Nous ramions en silence et la tristesse dans l'âme. La figure douce et calme de ce pauvre jeune homme, son air de bonté, la position qu'il avait lorsqu'il tomba sous le coup de gaffe étoient constamment comme une image devant moi !

(A continuer.)

J. C. TACHÉ.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

Encore la fièvre d'émigration.

Nous constatons avec chagrin les symptômes d'une nouvelle fièvre d'émigration aux Etats-Unis.

Des informations qu'on nous communique de différents points des districts de Trois-Rivières et de Montréal nous apprennent que nombre de Canadiens, séduits par les promesses de gros gages que leur souillent à l'oreille des agents américains, laissent la terre natale pour aller arroser de leurs sueurs et souvent de leur sang une terre étrangère.

Les pauvres dupes partent joyeux ; mais cette joie n'est pas de longue durée.

Dès qu'ils sont arrivés à leur destination, par une voie ferrée ou dans un chantier à bois, ils sont assujétis à un travail tellement dur et pénible, ils sont si mal nourris, qu'ils commencent, dès les premiers jours, à regretter leur Canada.

Pour comble de malheur, ils sont mal payés ou ne sont pas payés du tout. Alors, réduits au désespoir, ils prêtent l'oreille aux instigations des agents de recrutement qui tentent de briller à leurs yeux la prime considérable offerte aux conscrits, et, quelques jours après, ils habitent un camp ou une caserne, et montent la garde à la porte d'un poste fédéral.

Voilà l'histoire fidèle des pérégrinations de nos pauvres exilés volontaires et nous la livrons à la méditation de ceux de nos compatriotes qui seraient tentés de les imiter.

Que faut-il faire, maintenant, pour arrêter cette déplorable émigration, qui dépeuple nos villages canadiens au profit de nos voisins ?

Il est bien certain que les sociétés de colonisation, malgré leur bonne volonté et leur dévouement à leur œuvre patriotique, sont incapables de remédier efficacement au mal.

Mais le Gouvernement, lui, a dans ses mains un remède.

Il peut retenir sur le sol natal nos malheureux compatriotes, en facilitant leur établissement sur les terres nouvelles, au moyen de l'extension des octrois gratuits.

Il faut à tout prix fixer au sol la population nomade du pays, non seulement en vue d'arrêter le courant actuel d'émigration et proportions encore plus formidables que nous entrevoyons pour un avenir prochain.

Dès que le dernier coup de canon de la guerre américaine sera tiré, l'industrie et le commerce, depuis si longtemps paralysés, reprendront chez nos voisins une activité prodigieuse, et la main-d'œuvre sera nécessairement payée au poids de l'or.

Quel moyen prendra-t-on alors pour empêcher nos familles pauvres d'aller profiter de cette aubaine, d'autant plus tentante qu'elle sera passagère ?

Préparons-nous à cette éventualité aujourd'hui qu'il est encore temps, et si nos efforts restent sans effet, nous pourrons toujours nous rendre le témoignage que nous n'avons rien négligé pour les rendre efficients.

Nous espérons que le Gouvernement, par les moyens puissants dont il dispose,

va se mettre à l'œuvre afin de contrecarrer de toutes ses forces cette émigration plus impetive que jamais.

Il rendrait aussi un grand service au pays s'il pouvait le purger de cette nuée d'agents américains ou du moins combattre leur propagande en dévoilant leurs intentions.

Un des derniers numéros du *Belfast Journal*, publié dans l'Etat du Maine, contient le paragraphe suivant :

« Nous remarquons dans nos rues un bon nombre de canadiens-français sous l'uniforme militaire. Ils ont reçu comme prime une somme d'argent qu'ils n'avaient jamais rêvé de posséder, et ils la dépensent avec prodigalité. Plusieurs carrosses, remplis de ces hommes qui paraissent en grande joie, ont passé devant notre bureau hier, chantant, en autant que nous avons pu comprendre, la *Marseillaise*. Leurs chapeaux étaient tous décorés de bandes de rubans rouges, blancs et bleus. »

Le paragraphe qui précède, confirme jusqu'à un certain point ce que nous disions plus haut. Il n'y a pas à se le cacher, le Canada fourmille actuellement d'agents de recrutement à la recherche de soldats pour remplir les cadres des armées du Nord, et malheureusement ils ne réussissent que trop bien dans leur mission.—*Courrier du Canada*.

Aux abonnés retardataires.

Nous reproduisons de l'*Echo du Cabinet de Lecture* l'article suivant, dont nous recommandons la lecture à plusieurs de nos abonnés retardataires :

Nous prions les abonnés, qui ont différé jusqu'à ce jour de nous faire parvenir le montant de leur abonnement, de méditer sérieusement l'avis qui se trouve en tête de la présente livraison de l'*Echo*.

La méditation, suivant les plus grands philosophes est la plus excellente des choses ; elle précède les nobles actions, écrit un des sept sages de la Grèce ;—si les malheurs arrivent, dit un proverbe persan, c'est parce que l'homme ne médite pas assez ; enfin, l'histoire nous enseigne que le bonheur découle de la méditation : voilà pourquoi nous invitons nos abonnés infidèles à méditer pendant une demi-heure seulement la sommation tendre et respectueuse que nous leur adressons.

Notre expérience du journalisme nous ayant démontré l'aphorisme suivant :—*l'abonné qui paie est un homme qui réfléchit ; l'abonné qui ne paie pas ne réfléchit jamais*,—il serait cruel pour nous de croire que l'homme qui réfléchit est d'une espèce qui menace de devenir bientôt introuvable en Canada.

Si encore on arrivait à découvrir un procédé nouveau et ingénieux, au moyen duquel les journalistes et leur famille n'auraient plus de ces besoins matériels qui les avilissent et les rendent semblables aux autres hommes, comme de manger, se vêtir, se loger, se chauffer ;—ce serait demi mal,

et on se consolera d'avoir des abonnés qui ne paient pas, et même de n'en pas avoir du tout. Mais notre siècle, quelque prodigieusement inventif qu'il soit, n'en est pas encore arrivé là ; et en attendant, nous sommes obligés, dans un journal exclusivement voué aux choses littéraires, de faire des réclames qui ne le sont pas du tout.

Eh ! oui ; voilà où en est la littérature canadienne, *notre littérature*, comme on dit aujourd'hui ; elle est réduite comme le moins lettré des nécessiteux à crier famine. Elle vient de naître, ou plutôt elle naît en ce moment et déjà on oublie de la nourrir, et déjà son seul et chétif organe dans le grand district de Montréal se meurt d'inanition lente, mais infaillible.....

Avis aux jeunes gens.

Nous lisons dans la *Gazette de Sherbrooke* :

« Il paraît que des citoyens de l'autre côté des lignes ont été dans l'habitude, depuis une couple d'années, de venir au Canada, et en offrant de grosses gages, d'entraîner un grand nombre de Canadiens aux Etats-Unis, pour couper du bois ou travailler aux chemins de fer, et que, par un moyen ou un autre, ils les ont forcés de s'enrôler dans l'armée américaine. Un cas de cette espèce, affirmé sous serment, est dernièrement venu à notre connaissance. Un nommé Lavigne engagea trois hommes pour aller travailler dans un chantier de Gorham, leur promettant 80 cts. à \$1 par corde pour tout l'hiver. En arrivant à *Island Pond*, on leur fit signer certains papiers, sans quoi ils ne pouvaient, leur disait-on, passer là, toute la nuit. Aussitôt après, ils furent enfermés dans une chambre, forcés de prendre le costume de soldats et envoyés à Boston. Un des trois qui était infirme, fut refusé, revint chez lui et rapporta ces faits. Les deux autres ont écrit la même chose à leurs amis. Un affidavit contenant tout ce qui s'est passé a été transmis au Procureur Général Dorion, ainsi qu'une requête demandant que des démarches soient faites pour que ces hommes soient relâchés, mais il refusa d'intervenir, sous prétexte que nos lois n'avaient pas été violées, et que les intéressés doivent recourir aux lois des Etats-Unis. Chez nos voisins, il y a peu de chance d'obtenir justice, et il nous semble qu'il serait temps de passer une loi pour punir ceux qui trompent ainsi nos compatriotes, lorsqu'ils les trouvent au Canada, si la loi ne peut point annuler leurs actes.

LE ROI DES NAVETS—On peut voir à la librairie de M. Bronsseau, un navet de proportions extraordinaires. Il pèse 32 livres et mesure 46 pouces de circonférence. Il a été récolté dans les champs de M. J. B. Duguay, de Ste. Flavie, comté de Rimouki, et est le plus gros d'une famille de mille. Plus de 500 de ses frères pèsent au-delà de 20 livres chaque. La paroisse de Ste. Flavie peut se vanter d'avoir produit le plus bel échantillon en fait de navets.—*Courrier du Canada*.

— Une correspondance datée d'Ottawa nous apprend que 130,000,000 pieds de bois de construction ont été coupés sur la rivière Ottawa et ses tributaires, par 14 maisons occupées à ce commerce durant cette année. C'est probablement la plus grande quantité qui ait jamais été faite. Outre cela, MM. Gilmour et Cie. en ont coupé 13,000,000 pieds sur la rivière Trent. Presque tout ce bois a été vendu à des prix fort raisonnables. S'il était possible de pouvoir se procurer un état correct, il n'y a aucun doute qu'on trouverait que la coupe du bois cette année est de 150,000,000 pieds pour la seule Vallée d'Ottawa. Presque toutes les maisons qui sont actuellement dans ce commerce prennent des mesures pour augmenter l'an prochain. — *Minnere.*

— Les rapports officiels de l'émigration font voir que 18,859 émigrants dont 17,521 d'entrepoint, sont débarqués à Québec cette année. L'année dernière, le nombre en était de 21,455 dont 19,396 passagers d'entrepoint. Une diminution de 4,000 dans l'émigration norvégienne explique cette différence en faveur de l'année dernière. L'émigration du Royaume-Uni et de l'Allemagne a augmenté cette année. — *La Presse.*

— Le *Medical Reporter* conseille aux consommateurs de manger de la crème douce en aussi grande quantité que leur estomac pourra le permettre. C'est un remède excellent d'après ce journal. Le remède le plus populaire ici à l'heure qu'il est, pour la consommation et les bronchites est une cuillerée de yeast de grosse bière, mêlée à une cuillerée de miel, que le malade doit prendre trois fois par jour. L'expérience qui en a été faite nous autorise à recommander ce remède. — *Idem.*

— On estime que 210,000,000 d'allumettes sont journellement consommées dans le Royaume-Uni. Combien les fumeurs en brûlent-ils là-dessus !... — *Idem.*

— Un maître d'école donne la description suivante d'un prêteur d'argent : " Il vous est utile dans le présent, vous prête au conditionnel, vous tient à l'impératif et vous ruine au futur. — *Idem.*

IL Y A FAGOT ET FAGOTS.—L'on trouve, dans les divers caractères humains, l'homme affairé et l'homme d'affaires. L'homme affairé fait continuellement des plans ; il est toujours pressé et excité... il fait la part bonne à la chance et au hasard, mais rarement il arrive à quelque chose de bon.

L'homme d'affaires prévoit ce qui arrivera et pourvoit à toutes les éventualités. La règle et le système sont les bases de sa conduite, son mot : " La ponctualité et l'expédition sont l'âme de ses affaires. Il fait tout en temps convenable et de la meilleure manière. Il n'entreprend rien précipitamment, mais se décide après mûre délibération. La parole donnée vaut une pre-

mière hypothèque. Dans ses relations avec ses concitoyens et ses confrères, il méprise de prendre avantage de leur ignorance, ou des circonstances difficiles où ils se trouvent. Il fait aux autres ce qu'il désirerait qu'on lui fit. Il a toujours cet axiome présent à l'esprit : " l'honnêteté est la meilleure politique." En lui se trouve la crème de la bienfaisance humaine. Il apprécie pratiquement l'accomplissement du bien. Et, tout en agissant suivant ses moyens, ce n'est pas en vain qu'aucune personne nécessaire lui demande des secours. La bénédiction de celui qui allait périr et qu'il a sauvé descend souvent sur sa tête ; car ses mains sont toujours prêtes à pratiquer la sublime charité. — *Idem.*

SIGNES AUXQUELS UN RECONNAIT QU'UN CHIEN EST ENRAGÉ.—L'animal, d'abord triste et abattu, reste tapi dans un coin et ordinairement grogne sans cause apparente. Le plus souvent, il refuse de manger et de boire. Bientôt son agitation s'accroît ; ses yeux s'enflamment, son regard est menaçant ; il erre çà et là, les oreilles basses, la queue traînante, la gueule remplie d'écume et la langue pendante. C'est alors qu'il se jette sur les hommes et les animaux qui se trouvent sur son passage, qu'il méconnaît son maître, qu'il se roule à terre morlant et déchirant tout ce qui est à sa portée. La vue de l'eau ou des corps brillants redouble ses accès. Cependant ce dernier signe n'est pas constant, car on a vu des chiens boire entre leurs accès et même traverser des rivières à la nage.

A l'instant même où on a le malheur d'être mordu par un chien enragé, il faut laver la plaie avec le liquide qu'on aura sous la main, afin d'enlever la bave avant qu'elle puisse être absorbée et passer dans le sang. Pour la même raison, il faut presser la plaie et la faire saigner, et avoir immédiatement recours à la cautérisation. L'amoniacque, l'acide sulfurique, l'acide azotique, la pierre infernale, et, à défaut de tout cela, l'eau de javelle, que l'on trouve partout, pourront être employés ; mais la cautérisation la plus efficace est celle qui a lieu avec un fer chauffé à blanc. Il n'y a point à hésiter dans ce cas : le moindre retard peut devenir une cause de mort, car la rage déclarée est sans remède. Il faut appliquer courageusement le fer jusqu'au fond de la plaie et atteindre tous les points où les dents de l'animal enragé ont pu faire pénétrer le fatal virus.

La rage spontanée se remarque dans toutes les saisons et particulièrement dans les mois de mars et avril. Lorsqu'un chien est mordu par un animal enragé, la plaie se cicatrise comme une plaie ordinaire ; mais au bout de 20, 30 ou 40 jours plus ou moins, les symptômes de la rage se déclarent. Il en est de même chez l'homme, cependant on a vu des cas où la rage ne se déclarait qu'après plusieurs mois et même des années.

Un cultivateur fut mordu par un petit chien qui avait aussitôt disparu, et on n'était pas certain qu'il fut enragé ; dix-huit mois s'écoulèrent sans accident. Le cultivateur rassuré avait oublié le chien et la morsure, lorsqu'un imprudent ami lui dit : " Savez-vous, mon voisin, que vous avez eu du bonheur ; le chien qui vous a mordu était enragé." Le malheureux paysan, frappé de stupeur, tomba dès ce moment dans une sombre mélancolie. Huit jours après, la rage se déclarait et il périt dans les plus horribles souffrances.

Ce fait prouve l'influence de l'imagination sur le développement de la rage.

ANNONCES.



DISTRICT DE KAMOURASKA. } Un Terme ou Session de la Cour du Banc de la Reine, tenant Jurisdiction Criminelle, pour le district de Kamouraska, sera tenu au Palais de Justice, à St. Louis de Kamouraska, SAMEDI, le CINQUIÈME jour de décembre prochain, à dix heures du matin

Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre des prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'ils soient alors et là présents, pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste ; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coronaire, Connétable, et Officiers de la Paix, dans et pour le District susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictement, et autres documents, pour faire ce qui dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

ODE. MARTINEAU.
Shérif.

Bureau du Shérif, }
10 Nov. 1863. } 1er déc.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévy tous les jours à 10.00 A. M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 2.51 P. M., et à la Rivière-du-Loup à 5.00 P. M.

Les convois partent tous les jours de la Rivière-du-Loup à 8.00 A. M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 10.21 A. M., et à la Pointe-Lévy à 3.30 P. M.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local, D. Q.

1er déc. 1863.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18
rue STE. FAMILLE (Côte de Léry),
Haute-Ville.
1er déc. 1863.

ECOLE D'AGRICULTURE DE, STE ANNE

UNE réduction considérable vient d'être
faite dans le prix de la pension des
nèves.

\$5.75 par mois

ou \$63.25 pour l'année scolaire qui est de
11 mois. Les extra sont payés à part, de
même que les soins en maladie. Un mois
commencé est payé tout entier. Chaque
mois doit être payé d'avance; avec un
prix aussi réduit il serait impossible d'at-
tendre longtemps.

De plus \$24.00 pour l'enseignement,
livres, chauffage, éclairage et le lit com-
plet, excepté les draps, serviettes et autres
articles de toilette.

La maison de pension est la même pour
tous, à deux pas de l'École. Les élèves y
prennent leurs repas avec leur professeur.
Les parents doivent être parfaitement ras-
surés quant à la surveillance. Aucune sor-
tie n'est permise, même pendant les récré-
ations, sans une permission formelle du
Directeur.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,
15 nov. 1863. Directeur.

LIVRE INDISPENSABLE

AUX

BIBLIOTHEQUES DE PAROISSES

UN certain nombre d'exemplaires de la
Gazette des Campagnes, comprenant
une série complète des numéros de la 2me
année, ayant été brochés, sont à vendre à
cette imprimerie, au prix réduit de \$1 le
volume.

On peut aussi se procurer ce volume
à Québec, chez MM. HARDY & MARCOTTE,
libraires.

ON peut se procurer à l'Imprimerie de
la *Gazette des Campagnes* :

HUILE DE CHARBON

Sans odeur et non explosive,

Produisant une très-belle lumière.

La durée de cette huile est incomparable.



CUIR A BON MARCHÉ.

Le soussigné a l'honneur d'informer les
cultivateurs et les nombreux mar-
chands des campagnes qu'il peut disposer
d'un lot considérable de CUIR A SE-
MELLE (Goudrier), VEAU FRANCAIS,
KIL, etc., à très-bon marché. Ayant été
nommé Agent pour une des principales
maisons dans ce genre de commerce à
Montréal, le soussigné a établi un dépôt de
CUIR à Québec, chez M. Jacques Darveau,
marchand-épiciier, No. 2, côte d'Abraham,
porte voi-me de l'escalier.

Comme tous ces Cuirs sont de première
qualité, provenant des meilleures manufac-
tures, le soussigné espère qu'il méritera la
confiance de ceux qui l'encourageront.

JOSEPH CHAPLEAU.

CHARLES CATELLI,
STATUAIRE ET PLATRIER,

35 Rue Notre-Dame, Montréal

OFFRE ses meilleurs remerciements
aux Messieurs du Clergé, à ses amis
et au public pour l'encouragement qu'il en
a reçu depuis quelques années. C'est grâce
à ce patronage qu'il a pu faire cette année
des améliorations considérables et impor-
tantes qui font de son Etablissement le pre-
mier en Canada sous ce rapport. Dernière-
ment, à des prix coûteux, il a fait des
moules pour les Statues des Apôtres; il
entreprend à bon marché des statuettes
faites sur ces moules, et il garantit la plus
entière satisfaction. De plus, on trouvera
chez lui toutes les STATUES, STATU-
ETTES, etc., qu'on désire, pour églises,
depuis 18 pouces à 6 pieds de hauteur,
ainsi que toutes sortes d'Ornements en
Plâtre.

Il sollicite respectueusement une conti-
nuation des faveurs de la part de ses pra-
tiques et du public en général.

Il a ouvert une branche de son magasin,
à Québec, le 1er mai, au No. 84, rue St.-
Valier, près de la côte d'Abraham.

1er août 1863.

POUR TOUT LE MONDE.

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir au
public leurs sincères remerciements, et
profitent de cette occasion pour lui annoncer
qu'en conséquence de l'encouragement li-
béral qu'ils en ont reçu, ils se sont vus forcés
d'agrandir de beaucoup leur établissement.
Ils ont maintenant en main un assortiment
considérable et varié de Quincaileries,
Ustensils de Ménage, Services de Table en
argent, Coutelleries de Rodgers, etc., etc.

Outils de toutes sortes, Ferrures de mai-
son, Vitres, Peintures, Huile, etc.

POELES DE CUISINE et de fantaisie.

— AUSSI : —

Une collection extraordinaire de Lampes
à l'Huile de Charbon, Cages d'Oiseaux, de
bon choix, Munitions de chasse et pêche.

BÉLANGER et GARIÉPY.

Québec 9^e, rue Lafabrique, à l'enseigne
du Gros Marteau.

BARATTE POUR LE PEUPLE.

BARATTE HORIZONTALE A VIS !

Breveté le 10 Août 1861.

SEULS FABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,

EADON & CIE.,

MANUFACTURE DE MONTMORENCY.

LA Baratte Horizontale à vis est une
des grandes améliorations du 19^e
siècle et ne demande qu'à être connue
pour être employée partout. C'est une des
inventions pour économiser le plus les ma-
tériaux, le temps et le travail, pouvant être
mise en opération par un enfant, facile-
ment nettoyée et susceptible d'être réparée
aisément et le surplus de beurre que l'on
peut faire en comparaison de la quantité
faite avec les autres Barattes avec la même
quantité et qualité de crème est tel qu'il
suffit en peu de temps à payer le prix de
cette Baratte.

Nous défions tout essai avec aucune autre
Baratte maintenant en usage pour la rapi-
dité, la qualité et la quantité du beurre.

Aussi, Machines à laver, Victoria, Ca-
landre, Machines à cribler, etc., etc.

A vendre chez

WILLIAM EADON,

Rue St. Nicolas, Québec.

H. F. BELLEW,

Halle du marché Champlain, Québec.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.



M. POURTIER,
CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No.
15, Rue St. Jean, en face de la Rue du
Palais, Québec.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES
et BIJOUX qui lui seront confiés pour
être réparés seront mis dans un collre en
fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

ALPHONSE MILLER,
AVOCAT,

TIENT son bureau à St. Louis de Ka-
mouraska. Il espère, par son assi-
dité et sa diligence, mériter la confiance
de tous ceux qui réclameront les services
de sa profession.

AGENTS
DE LA

Gazette des Campagnes :

- St. Denis (en bas)*, M. S. Dionne.
- Kamouraska*, Chs. Lindsay, écr., N. P.
- St. Hé'ène (Kamouraska)* M. Edouard Chapleau, marchand.
- St. Alexandre (Kamouraska)*, M. Edmond Lévêque, marchand.
- St. Modeste (Témiscouata)* N. Miville, écr., M. P.
- St. Eloi*, Révd. M. G. Gaudin.
- Isle-Verte*, Achille Bertrand, écr.
- Trois-Pistoles*, Thomas P. Pelletier, écr.
- Rimouski*, E. Grondin, écr., arpenteur.
- St. Fabien*, Révd. M. A. Ladrière.
- St. Jean Port-Joli*, P. G. Verreault, écr.
- L'Islet*, Jules Casgrain, écr., N. P.
- Cap St. Ignace*, Noël Nadeau, écr.,
- St. Pierre, Rivière du Sud*, G. Blais, écr.
- St. Thomas*, Louis Blais, écr., avocat.
- St. Henri de Lauzon*, Révd. M. F. Caron.
- St. Croix*, L. C. Desrochers, écr., J. P.
- St. Antoine de Tilly*, Edmond LaRue, écr., Notaire.
- Lambton*, le Docteur Ls. Labrecque.
- St. Julie de Somerset*, J. B. Rousseau, écr.
- St. Famille, Isle d'Orléans*, M. Basile Marquis.
- St. Laurent, Isle d'Orléans*, M. Zéphirin Lapiere, instituteur.
- St. Jean de l'Isle d'Orléans*, Léonidas LaRue, écuier, E. M.
- Les Escoumins, Tadoussac, Les Bergeronnes*, et la *Baie de Mille Vaches*, Révd M. R. Boily.
- St. Ambroise de la Jeune Lorette*, Gonzague Vincent, M. P.
- St. Casimir*, F. X. Gingras, écr.
- St. Grégoire*, Révd. M. J. Harper.
- St. Stanislas de Batiscau*, Elie Rinfret, écr.
- Wotton*, N. Bourque, écr.
- ST.-HYACINTHE*, M. Max. A. Kéroack, libraire, rue Cascades.
- Terrebonne*, Révd M. F. X. Leclerc.
- Collège de Joliette*, Révd. M. Ls. G. Langlais, Procureur.
- St. Jacques de l'Assommoir*, Docteur F. L. Genand.
- St. Césaire de Rouville*, Révd M. J. A. Provençal.
- MONTREAL** (Carré Chaboilly) Dr. P. O'Leary, M. D.
- QUEBEC**, M. N. S. Hardy, libraire, Basse-Ville.
- Rustico (Isle du Prince Edouard)*, Révd M. Geo. A. Belcourt.
- St. Bruno (Madarouska)*, Révd. M. L'Hiver.

A VENDRE

A L'IMPRIMERIE DE LA

GAZETTE DES CAMPAGNES.

ÉLOGE de Feu M. C. F. PAINCHAUD fondateur du Collège de Ste. Anne, suivi de diverses notices sur la vie de ce digne prêtre, avec un portrait photographique.—Prix 30 sous.

MANUEL DES CONGRÉGATIONS DES SAINTS ANGES, à l'usage des jeunes élèves des Collèges et des Couvents — 2 chelins le volume.

ARCHICONGRÉGATION DU DENIER DE SAINT-PIERRE, suivi des instructions sur la manière de gagner les indulgences. Prix : 8 sous ; la douzaine, 3 chelins.

MANUEL de la Confrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie.—Prix : six sous.

LES URSULINES DE QUEBEC, depuis leur établissement jusqu'à nos jours. Vol. de 600 pages.—Prix, 5 chelins.

LES SERVANTES DE DIEU EN CANADA, un essai sur l'histoire des communautés religieuses de femme de la province, par C. de Laroche-Héron.

LES ANCIENS CANADIENS, par Philippe Aubert de Gaspé, avocat.—Prix : \$1 ; aux abonnés du *Foyer Canadien*, 3 chelins dix-huit sous.

L'HISTOIRE DU CANADA en tableaux par M. Jean Langevin, Prêtre, Principal de l'École Normale Laval.—Prix : 8 sous.

LE CANADA, ses institutions, ressources produits, manufactures, etc., par Hector L. Langevin, M. P. P.—Prix : 30 sous.

NOTES SUR LES ARCHIVES de Notre-Dame de Beauport, par M. Jean Langevin, prêtre, ancien curé de cette paroisse.—Prix : 3 chelins.

TABLEAU chronologique et synoptique des principaux faits de l'histoire du Canada par l'Abbé L. Provancher.—Prix : 30 sous.

CONSIDÉRATIONS sur L'AGRICULTURE CANADIENNE au point de vue religieux, national et du bien-être matériel.—Prix : 12 sous.

CULTURE DU MURIER.—Prix : 1 chelin.

CULTURE DES PLANTES OLÉAGINEUSES.—Prix : 1 chelin.

HISTOIRE NATURELLE DU CANADA. LES OISEAUX. Par J. M. LeMoine. Prix : \$1 les deux volumes.

LA CHIMIE AGRICOLE mise à la portée de tout le monde. Ouvrage très-simplifié, à l'usage des agriculteurs canadiens, et particulièrement des écoles élémentaires. Prix : 1 chelin.

LES ÉLÉMENTS DE L'AGRICULTURE, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith, professeur d'agriculture au Collège industriel et agricole de Rimouski.—Prix : 30 sous.

LA CHIMIE, appliquée aux arts et métiers, à l'usage de toutes les familles. Prix : 30 sous.

FLORE CANADIENNE ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada. Par l'Abbé L. Provancher.—Prix : \$2 ; reliée, \$2.50.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE, par l'Abbé L. Provancher. Ouvrage illustré.—Prix : 36 sous.

LE VERGER CANADIEN, par l'Abbé L. Provancher.—Prix, 36 sous.

LE JARDINIER DE TOUT LE MONDE, traité complet de toutes les branches de l'horticulture, ouvrage nécessaire aux jardiniers et aux amateurs de jardinage, contenant tous les détails relatifs au jardin potager, fruitier et fleuriste. Orné de plus de 100 figures.

LE LIN, procédés de culture et de préparation.—Prix : 6 sous.

LA MAISON RUSTIQUE. Encyclopédie des campagnes à l'usage de la moyenne et de la grande propriété, 2 volumes.

LES MALADIES DES POMMES DE TERRE, des betteraves, des blés, etc., par A. Payen.

LE SAGUENAY, au point de vue de la colonisation.—Prix : 15 sous.

LES VEILLÉES CANADIENNES : traité élémentaire d'agriculture, par Frs M. Ossaye.—Prix : 1 chelin.

MANUEL DU MARÉCHAL-FERRANT—Prix : 1 chelin.

NOUVEAU PARFAIT BOUVIER, traité complet de l'élevage des animaux.

NOUVEAU SYSTÈME DE COMPTABILITÉ AGRICOLE, ou méthode sûre et facile pour bien gérer les opérations d'une ferme, vu et approuvé par les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada et de l'Etat de New-York. Par Frs. M. F. Ossaye.—Prix : 18 sous.

NOUVELLE MAISON RUSTIQUE, dont un habitant de la campagne, propriétaire, fermier, cultivateur, peut tirer parti, soit pour son utilité, soit pour son agrément. 2 volumes.

PETITE BOTANIQUE, par N. Métais. Illustrée de plus de 100 gravures.—Prix : 36 sous.

QUESTIONS GÉNÉRALES SUR L'AGRICULTURE, à l'usage des écoles.—Prix 6 sous ; la douzaine, un écu.

RÉPONSES AUX PROGRAMMES DE PEDAGOGIE ET D'AGRICULTURE, pour les diplômés d'école élémentaire et d'école-modèle, rédigées par M. Jean Langevin, Ptre.—Prix : 15 sous.

MANUEL DES PAROISSES ET FABRIQUES, par Hector L. Langevin, Avocat.—Prix : 3 chelins.

LE CAP AU DIABLE, par C. DeGuise. M. D.—Prix, 1 chelin.

EXERCICES ET ÉVOLUTIONS D'INFANTERIE. Traduits et compilés par L. T. Suzor, Major de Brigade.—Prix : 3 chelins et dix-huit sous.

LE VÉRITABLE PETIT ALBERT, ou Secret pour acquérir un Trésor.—Prix : 30 sous.

CHANSONNIER CANADIEN, par A. Marsais.—Prix : 1 chelin.